

MAIRIE de GRANIEU

38490

PROCÈS VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL

ANNÉE 2025 - SÉANCE N°1 - DU 28 JANVIER

L'an deux mil VINGT CINQ, le VINGT-HUIT JANVIER à vingt heures, le Conseil Municipal de Granieu dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Mme HUGUET Chantal, Maire de Granieu.

Présents : HUGUET Chantal, JALLUT Eric, ALONSO Séverine, BOUVIER-GARZON Patrick, DEYMÉ-MESLIN Janine, LEBRETON Michèle, LIMOUZIN Emmanuel, PICARD Jean-Jacques, PONSARD Thierry, RULLET Serge, VOLLAND Sandrine, WILLINGER Tania.

Absents ayant donné pouvoir : GAIDO Véronique a donné pouvoir à LIMOUZIN Emmanuel, TACONNET Marie-Françoise à HUGUET Chantal

Absente excusée : Karine MAGNIN

Secrétaire de séance : Eric JALLUT

Nombre de Membres : En exercice : 15 - Présents : 12 - Votants : 14

Date de convocation : 17 Janvier 2025

◇ ◇ ◇ ◇

I) APPROBATION DU DERNIER COMPTE-RENDU DU 11 DECEMBRE 2024 :

Le compte-rendu ayant été envoyé à chaque conseiller, Mme HUGUET Chantal demande à l'assemblée délibérante, s'il y a des remarques ou des modifications à apporter. Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le compte-rendu de la séance du 11 Décembre 2024.

II) DELIBERATION 2025-01 : Autorisation du Conseil Municipal pour que Mme Le Maire puisse signer une convention avec Enedis

Madame le Maire rappelle qu'en janvier 2022, lors du dépôt d'une demande de permis de construire au lieudit L'ÉGLISE route de la côte des Marais, la réponse d'ENEDIS avait fait apparaître qu'une contribution de la commune serait nécessaire au vu de l'extension de réseau à faire, afin de pouvoir faire le raccordement des trois maisons en face du cimetière. Il s'agit de faire passer une ligne électrique en souterrain de 400 volts. Le tracé prévoit de passer sur un terrain communal B40 et sera pris en charge par la commune après application de la réfaction (part) ENEDIS.

Les maisons sont maintenant construites et raccordées provisoirement. Le dossier administratif a subi d'importants retards de la part d'ENEDIS, de plus le tracé proposé en septembre 2024 ne convenait pas à la Mairie, qui avait déjà définis les plans en 2022 et ceux-ci n'avaient pas été respectés. Après validation du tracé rectifié avec ENEDIS le 13.12.2024, nous avons reçu une convention à signer concernant un droit de servitude consentis à Enedis, pour le passage d'une

gaine/canalisation contenant le réseau d'électricité sur une bande de 3 m de large et sur 46 m de longueur avec une ligne de 400 volts en souterrain.

Madame le Maire demande au conseil municipal l'autorisation de signer cette convention qui engendrera un coût approximatif de 5 803 € (montant de la contribution de la commune réévaluée par ENEDIS fin 2024. Une somme de 4 283 € avait fait l'objet d'une prévision budgétaire reportée depuis 2022 en reste à réaliser.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, l'ensemble du Conseil Municipal APPROUVE la nouvelle désignation du poste de Secrétaire Générale de Mairie et CHARGE Mme le Maire à prendre l'arrêté correspondant.

VIII : QUESTIONS DIVERSES

Journée Développement Durable :

La date est positionnée pour le samedi 22/03/2025.

Manifestation sur la journée sous forme d'atelier, avec une restauration rapide organisée et mise en place par le Comité des Fêtes en privilégiant le circuit court pour l'alimentaire

Mme le maire se charge d'interroger différentes Associations ainsi que la Communauté de Communes Les Vals du Dauphiné pour intervenir sur cette journée.

Questions Diverses :

Mme le maire fait un tour de table auprès des élus membres des commissions de la Communauté de Communes : Développement Durable, PDIPR, PAT.

Rappel sur la journée Nature et Ruralité en Mouvement qui se déroulera le 15 juin 2025 à Faverges.

- - - -

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessus. Au registre sont les signatures.

Pour extrait certifié conforme

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h30.

Mme Le Maire,

Le secrétaire de séance,

Chantal HUGUET

Eric JALLUT

**ANNÉE 2025 - SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
N° 1 DU 28 JANVIER
FEUILLE D'EMARGEMENT**

LISTE DES DELIBERATIONS PRISES LORS DE CETTE SEANCE :

2025-01 : AUTORISATION DU CONSEIL MUNICIPAL POUR QUE Mme LE MAIRE PUISSE SIGNER UNE CONVENTION AVEC ENEDIS

HUGUET Chantal - Maire	LIMOUZIN Emmanuel
JALLUT Eric – 1 ^{ER} Adjoint au Maire	MAGNIN Karine Absente excusée
TACONNET Marie-Françoise -2 ^E Adjoint au Maire A donné pouvoir à Chantal HUGUET	PICARD Jean-Jacques
ALONSO Séverine	PONSARD Thierry
BOUVIER-GARZON Patrick	RULLET Serge
DEYMÉ-MESLIN Janine	VOLLAND Sandrine
GAIDO Véronique A donné pouvoir à Emmanuel LIMOUZIN	WILLINGER Tania
LEBRETON Michèle	